



Communiqué de presse

Les consultations infirmières petite enfance de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel déménagent de Fleurier à Couvet

La Croix-Rouge du canton de Neuchâtel proposera à Couvet à partir du 6 septembre 2018 des consultations infirmières petite enfance. Elles s'adressent aux familles avec enfants jusqu'à 4 ans et remplacent celles existantes à Fleurier.

Neuchâtel, 29 août 2018

A partir du 6 septembre, les familles ayant des questions relatives à la petite enfance trouveront des réponses concrètes à leurs interrogations lors d'échanges avec une infirmière spécialisée de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel. Afin de répondre aux besoins des parents de la région du Val-de-Travers, les consultations infirmières petite enfance de la Croix-Rouge déménage de Fleurier (Cora) à Couvet. Ces consultations sont un après-midi par semaine, le jeudi de 14h à 17h30 au cabinet de la Dresse Mulard, rue de l'Hôpital 4 à Couvet, en complément de la pédiatre. Elles s'adressent aux parents d'enfants d'âges préscolaire. Soins, allaitement, alimentation, pleurs, sommeil, éducation, organisation familiale...sont autant de thématiques que Mme Céline Pellaton, infirmière spécialisée, pourra aborder dans un climat d'écoute et de confiance. Les parents qui ressentent le besoin d'être accompagnés dans l'arrivée de leur jeune enfant ou tout au long de sa croissance pourront venir à la permanence, gratuitement, sans rendez-vous et en toute confidentialité. Les consultations infirmières petite enfance existent également à Boudry, Cernier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel. Avec cette ouverture à Couvet, la Croix-Rouge confirme son engagement dans sa mission médico-sociale et de proximité auprès des habitants du canton de Neuchâtel.

Pour plus d'information

Répondeur au 032 886 88 66 ou puericulture@croix-rouge-ne.ch

